

Management : certification IEPP - 8h mentorat

PUBLIC CONCERNÉ	Toute personne souhaitant se former au management
PRÉ-REQUIS	Aucun
DURÉE DE LA FORMATION	Forfaitaire : 8h de mentorat individuel Accès à 30h en e-learning en complément de la formation
TARIFS	Prix incluant le coût de la certification : 1790.00€
MODE	Formation à distance individuelle avec entrées permanentes !! Personnes en situation de handicap, prenez contact avec l'organisme responsable en amont de la formation pour une adaptation des modalités en fonction de vos besoins
CERTIFICATION	* Certification : Management - IEPP
PRÉ-REQUIS TECHNIQUES	Matériel nécessaire : <ul style="list-style-type: none">• Un micro-ordinateur par personne• Connexion internet• Casque avec micro recommandé ou intégré à votre ordinateur• Webcam souhaitable

OBJECTIFS OPERATIONNEL / RESULTAT ATTENDUS	La certification Manager des politiques publiques répond à des enjeux sociétaux dans un contexte nouveau, mouvant : réformes territoriales, problématiques environnementales, crises de représentativité, le management des politiques publiques revêt un caractère éminent. La certification vise à favoriser l'adaptation des pratiques managériales quel que soit la fonction ou le domaine d'intervention.
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	Permettre au manager d'optimiser ses missions au sein d'institutions publiques, parapubliques et privées et d'acquérir des outils de gestion de situations liées à des changements ou des réorganisations. Développer le leadership du manager et ses compétences en matière de management des hommes : animer, motiver, encadrer, recadrer, piloter, débriefer, former, faire grandir.
PROGRAMME	Module 1 : Le manager sait analyser et optimiser un budget public Grands principes budgétaires et comptables traditionnels Le principe de l'analyse budgétaire

Les enjeux de l'analyse budgétaire et financière
Méthode de réalisation d'une analyse budgétaire et financière

Module 2 : Le manager appréhende la prospective financière publique

Définition de la prospective financière
Enjeux de la prospective financière et construction d'un modèle
Méthode d'élaboration de la prospective financière

Module 3 : Le manager pratique l'audit et le contrôle

Définition de l'audit et contrôle de gestion
Audit et contrôle de gestion : le pilotage de gestion à l'aide des tableaux de bord

Module 4 : Le manager appréhende le droit public

Le droit public et privé : les grands principes
Les collectivités territoriales
Les droits du fonctionnaire

Module 5 : Le manager prend ses nouvelles fonctions

Les niveaux de maturité managériales
Rôles et missions du manager
La crédibilité du manager
Le positionnement du manager
La cohésion d'équipe
Le leadership

Module 6 : Le manager pilote l'activité de son équipe

Objectifs SMART
Les indicateurs de performance
Evaluation des résultats
Méthode d'analyse des résultats
Leviers motivationnels

Module 7 : Le manager responsabilisant est aussi une « ressource »

Présentation des styles de management
Management situationnel Hersey et Blanchard
Cycles de compétences

Module 8 : Le manager « Messenger »

La communication verbale et non verbale du manager
La formulation du manager

Module 9 : Le manager nourrit la relation

Entretien de débriefing
Entretien de feedback
Méthode DESC

Module 10 : Le manager mène des entretiens adaptés

Entretien participatif
Entretien directif
Entretien délégué
Entretien de mise au point

Module 11 : Le manager développe la confiance en soi et son assertivité

Principe générique de la confiance en soi
Développer l'estime de soi
Développer son assertivité

Module 12 : Le manager appréhende plus efficacement les conflits :

Prévenir et gérer les conflits
Les bases de la Communication Non Violente

RÉSUMÉ PROGRAMME

AVANTAGES

20h de contenu e-learning
Accès à la plateforme en ligne 24/24 pendant toute la durée de la formation + accompagnement par un formateur (en cours particulier en Visio)

COMPÉTENCES / OBJECTIFS

- Piloter la construction d'une vision stratégique
- Conduire un projet dans son intégralité
- Accompagner ses collaborateurs à la réalisation des objectifs
- Gérer des situations professionnelles de changement liés à des événements extérieurs
- Mettre en œuvre un mode de management collaboratif
- Développer son leadership
- Mettre en œuvre une politique de gestion des ressources humaines
- Construire et suivre le budget de son service
- Evaluer les moyens humains, techniques et financiers d'une politique publique

ENCADREMENT

Formateurs : Professionnels ayant un minimum de 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de formation, et s'engageant à suivre eux même une formation annuelle
Coordinateur pédagogique : Profil Bac+5 avec deux ans minimum d'expérience dans la formation
Responsable technique : Profil Ingénieur

MODALITÉ ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE

- Un conseiller référent (suivi personnalisé – Prise de contacts régulière, disponibilité forte)
- Questions sur les formations directement sur la plateforme et mise en contact avec un interlocuteur référent .
- Coordinateur pédagogique disponible par téléphone et/ou par email (délais de réponse par email sous 48h maximum, jours ouvrés) mais également via la plateforme
- Visioconférence prévue pendant la durée de la formation

MODALITÉ ASSISTANCE TECHNIQUE

Une équipe est à votre disposition pour vous accompagner dans la résolution de tout problème technique ou pour vous guider afin d'optimiser votre expérience de consultation de la formation ou d'interaction avec votre formateur.

Support technique : possibilité de contacter le support technique par email

directement sur la plateforme / délais de réponse par email sous 48h maximum, jours ouvrés
L'équipe est également joignable par téléphone au 04 77 39 99 02 ou par email support@suivremaformation.fr
du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h.

TRAVAUX ET ÉVALUATION

Travaux et évaluation intermédiaire

- Tests d'évaluation et de progression
- Exercices en lignes
- Echanges avec le formateur

Travaux et évaluation finale

- Pour les formations : passage d'une certification en ligne ou en centre selon la certification et le bénéficiaire
- Pour les bilans de compétence : compte rendu personnalisé

MOYENS TECHNIQUES

Mise en place d'une plateforme de formation avec un compte utilisateur et mot de passe ,mise en place d'heures de mentorat réalisées en lien avec un formateur sur une plateforme de visionconférence ou par téléphone, échanges d'emails, échanges téléphoniques

MODALITÉS D'ACCÈS

Toutes nos formations nécessitent un entretien préalable pour remplir votre recueil de besoin. Nous vous proposons ainsi un entretien téléphonique avec un conseiller en formation au 04 11 93 18 70, de 9h à 18h pour vous accompagner dans le choix et l'adaptabilité de votre formation. Vous pouvez également demandé à être recontactés en remplissant notre formulaire de contact en ligne.

ACCESSIBILITÉ

Nos formateurs s'engagent dans une démarche d'accessibilité maximale et nous mettons à votre disposition un référent dédié à l'accessibilité pour répondre à vos besoins.

DÉLAI D'ACCÈS

12 jours après inscription.

Contacts : Publika
152 rue orion
34570 Vailhauques
04 67 27 01 71

Dans le cadre de la vente de prestations éligibles au Compte Personnel de Formation (CPF), elles s'engagent à respecter les 10 engagements suivants :

- ① **Je suis titulaire de la certification Qualiopi** comme condition préalable à la promotion et la vente de prestations éligibles au CPF, à compter du 1er janvier 2022
- ② Dans le cadre d'une formation certifiante, je garantis que :
 - ▶ **Je suis propriétaire de la certification professionnelle visée ou je dispose de l'accord écrit de son propriétaire**
 - ▶ Je mets tout en oeuvre pour que l'apprenant ayant suivi une formation certifiante au sein de mon organisation soit en mesure de passer sa certification
- ③ **Je présente mon offre avec loyauté, quel que soit le support de communication** (site web, mailing, démarchage téléphonique, affichage, etc.), en m'interdisant d'attirer ou d'induire en erreur le consommateur par :
 - ▶ La mise en évidence d'une prétendue gratuité de tout ou partie de la prestation
 - ▶ La mise en évidence de cadeaux à la clientèle (ex : ordinateur, tablette, etc.)
 - ▶ Le non-respect des règles d'utilisation de la marque, de la charte ou du logo MonCompteFormation, en particulier par une exploitation sans rapport avec une offre clairement identifiée et effectivement éligible au CPF
 - ▶ L'usurpation de toute représentation des pouvoirs publics (Marianne, logo ministériel, etc.) ou tout autre signe ou symbole institutionnel dans le seul but de faire naître une ambiguïté sur mon identité réelle
- ④ **Je maîtrise le recours à la sous-traitance dont je suis le garant** quel qu'en soit son objet et en particulier :
 - ▶ Je m'interdis, et interdis à tous mes partenaires, toute pratique agressive ou trompeuse de démarchage commercial
 - ▶ J'interdis à mon sous-traitant d'avoir lui-même recours à la sous-traitance

- ⑤ **Je fournis au consommateur toutes les garanties contre l'usurpation de son numéro de Sécurité sociale ou de son Compte personnel de formation** et je m'interdis, en particulier, d'usurper les identifiants d'un tiers pour utiliser son compte
- ⑥ **J'informe au préalable des frais pris en charge par le Compte personnel de formation** et des éventuels frais additionnels
- ⑦ **Je facilite la recherche sur MonCompteFormation en ne dupliquant pas les actions similaires de mon catalogue** dans le seul but d'optimiser mon positionnement dans le moteur de recherche dont la Caisse des dépôts et consignations assure la neutralité
- ⑧ **Je prévois des modalités d'évaluation en amont de la formation** pour adapter le cas échéant la prestation aux besoins de la personne
- ⑨ Dans le cadre d'une action de formation en tout ou partie à distance, **je garantis** :
 - ▶ **Une assistance technique et pédagogique** appropriée pour accompagner le bénéficiaire dans le déroulement de son parcours
 - ▶ **Une information du bénéficiaire sur les activités pédagogiques** à effectuer à distance et leur durée moyenne
 - ▶ **Des évaluations** qui jalonnent ou concluent l'action de formation
- ⑩ **Je propose à tout client consommateur le recours amiable et gratuit au service de la médiation** de la consommation, en cas de litige